

Introduction de Mme Catherine Morin-Desailly
Forum Netexplo UNESCO – jeudi 15 mars 2012

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs, ladies and gentlemen,
Monsieur le Président, Cher Thierry Happe,
Madame la Présidente, Chère Martine Bidegain,
Chers amis, dear friends,

Thank you dear Janis Karklins for your words of welcome. I am very happy and honoured to be here today and to open with Mr Karklins this 5th Netexplo forum. I shall carry on in French, I feel free to do so having heard our host saying that UNESCO is guided by 4 principles among which to promote respect for cultural diversity and multilingualism !

Je suis donc très honorée d'être aujourd'hui la voix du Sénat français et d'intervenir, à la suite de Monsieur Janis KARKLINS qui représente l'UNESCO, pour ouvrir ce 5^{ème} Forum NETEXPLO. Chaque année, j'ai le grand plaisir de participer à ce rendez-vous devenu incontournable et qui fait écho dans le monde entier.

Notre assemblée a d'emblée cru en la formidable aventure de ce qui s'appelait encore le forum Netexplorateur, observatoire mondial des usages émergents du numérique, laboratoire des innovations

digitales ! À la pointe, le Sénat qui véhicule parfois injustement une image traditionnelle a soutenu et accompagné l'initiative des cofondateurs Thierry Happe et Martine Bidegain. Le succès est tel en cinq années d'existence que depuis l'année dernière la présente manifestation nous réunit non plus au Palais du Luxembourg mais désormais en ces lieux prestigieux.

Ce chemin parcouru, en si peu de temps, démontre tout l'intérêt suscité par l'univers numérique. Et en dépit du peu de recul historique dont nous bénéficions, nous constatons déjà à quel point **la révolution numérique bouleverse nos sociétés** davantage encore que les révolutions industrielles ont transformé les sociétés occidentales au XIXème siècle.

Comme le souligne un rapport du *Centre for European Studies*, on est passé d'une société industrielle à une société de l'information. On le sait, la révolution numérique **bouleverse le rapport au temps** : la notion d'immédiateté de la transmission de l'information avait été introduite par le télégraphe. Internet nous fait passer dans ce que j'appellerais une « *société accélérée* » : **les échanges entre les internautes et entre les peuples sont immédiats, massifs et interactifs**. It's true Mr karklins "the world has never been so interconnected". Aucun État ou organisme ne peut réellement les contrôler. Le temps est parfois freiné, mais les barrières finissent par tomber.

Car, la **révolution numérique bouleverse aussi le rapport à l'espace** : là où les révolutions industrielles précédentes se diffusaient plus ou moins lentement vers les autres sociétés, **le numérique s'est répandu dans le monde entier** à une vitesse inouïe et fait de notre planète un village. Les frontières sont très sérieusement contestées et les États peinent à suivre le mouvement. C'est au demeurant l'une des raisons pour laquelle le politique se penche tant sur cette question.

Le groupe d'études médias et nouvelles technologies du Sénat, que j'ai l'honneur de présider, a récemment réuni des intervenants autour de la question de la fiscalité du numérique. Les échanges virtuels abolissent en effet les frontières et mettent à mal la capacité de l'État à prélever l'impôt. Comment dès lors prendre en compte le fait numérique dans notre appareil législatif et réglementaire ?

Mais plus largement, tant le groupe d'étude que le Sénat dans son ensemble **se posent régulièrement des questions sur les enjeux du numérique** :

- comme défenseur des libertés, il aborde les sujets tout à la fois de la nécessité d'un internet neutre et ouvert mais aussi la question de la protection des données personnelles ; non pour freiner le formidable potentiel de développement de la toile mais éviter l'émergence de tous ces "little brothers" potentiels

- comme représentant constitutionnel des collectivités territoriales, il se penche sur l'aménagement numérique de notre pays,

si essentiel pour l'accès de tous aux vertus positives des nouveaux outils ;

- comme instance de contrôle du Gouvernement, il s'interroge sur les usages et les contenus et les politiques publiques permettant de les améliorer, par exemple à l'école ; il a été l'initiateur de lois telles que la numérisation des salles de cinéma, le livre numérique, la numérisation des œuvres indisponibles. Rapporteur de la loi sur les Archives et du Contrat d'objectifs et de moyens de l'INA, je suis très sensible au programme d'urgence de l'UNESCO pour la numérisation du patrimoine documentaire.

- dans le cadre de ses missions internationales, le Sénat s'intéresse aussi fortement aux réflexions européennes en cours sur ces sujets. En tant que présidente du groupe d'amitié France-Egypte du Sénat, **j'ai par exemple un regard singulier, à savoir** celui qui présidait à notre rencontre matinale. Comment Internet a-t-il favorisé le printemps arabe ? Comment les jeunesses se sont emparées de cet outil pour communiquer, pour échanger, pour se révolter, pour exister en tant que citoyen, pour faire de la politique ?

- enfin en tant que législateur, le Sénat interroge en permanence l'adaptabilité de notre corpus juridique aux nouvelles réalités technologiques

Les problématiques sont donc nombreuses, ces sujets sont passionnants et rejoignent en partie les centres d'intérêt de notre hôte, l'UNESCO. Cette institution internationale que nous avons l'honneur d'accueillir en France a pour mission de promouvoir la paix par le dialogue interculturel, l'éducation et la communication. Quel meilleur, monsieur le directeur, outil qu'Internet pour favoriser le succès de cette mission ? Quel meilleur endroit finalement pour évoquer ces sujets ?

C'est au demeurant la dernière caractéristique de la révolution numérique : **elle a, j'en suis convaincue, une force libératrice très puissante**. Là où les révolutions industrielles ont enrichi les peuples mais avec des effets sociaux collatéraux importants pour les travailleurs, le numérique a un potentiel différent parce qu'il a un **impact sur l'ensemble de la société**. Le numérique modifie le fonctionnement des médias, c'est une évidence. Le livre, la presse, la radio, la télévision sont ou seront complètement transformés par les nouveaux usages. Mais tous les secteurs sont potentiellement concernés : la santé, l'éducation, le commerce bénéficient ainsi largement des apports technologiques. Des études récentes ont d'ailleurs montré que la **révolution numérique bouleverse l'économie**, notamment en France où la valeur ajoutée de la filière Internet était de 72 milliards en 2010 (soit 3,7% du PIB) et pourrait atteindre 130 milliards en 2015.

Les lauréats du forum sont à cet égard des illustrations parfaites de la diversité des secteurs évoqués : ils interviennent dans tous les domaines et les effets sociétaux sont à la fois très positifs et importants.

Au Sénat nous portons donc forcément un intérêt très particulier à l'action de l'observatoire netexplo dont la mission est précisément d'étudier l'impact du numérique sur notre société et nos entreprises.

Cette révolution numérique, le forum netexplo s'est donné comme **mission de l'étudier et de la disséquer année après année** : quelles formes prend-elle, quels sont ses outils, quelles sont ses conséquences, quels sont les enjeux qui la gouvernent ?

2 jours pour évoquer l'innovation numérique et son impact dans le cadre de ce forum c'est finalement assez peu. Mais ces 2 jours pour nous permettre **d'échanger, de comprendre et de connaître encore davantage notre nouveau monde à l'heure du numérique**. Deux jours pour parler de communication, de médias, de développement durable, et de société du digital, il faut en profiter au maximum. Ces deux jours pour nous permettre comme chaque année de se reposer la vraie bonne question : comment le numérique peut-il faire avancer utilement l'Humanité ? Une nouvelle fois je voulais remercier les organisateurs, de nous offrir cette belle réflexion. Et j'ai le plaisir de céder toute la suite la parole à Thierry Happe, co-fondateur du Forum Netexplo